



EAU «RYTHME» DE LA NATURE



# LE CACARDEUR

*ÉDITION JUIN 2025*

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

# Table des matières



Mot du maire	3
Prochaine réunion du Conseil	6
Taxes municipales	6
Services des loisirs	12
Connaissez-vous	15
Centre intégré de santé & de services sociaux	16
Service urbanisme	17
Travaux publics	18
Grains de soleil CN inc	21
Maison des jeunes le S.Q.U.A.T	22
Annonce	23
Jeux	24
Matières résiduelles	27
Table des marées	28
Solutions jeux	29
Coordonnées	30
Mosaïque	31

**Notez que vous pouvez également lire votre  
Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la  
municipalité à l'adresse suivante :  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**





*Chers Outardéennes, Outardéens*

## **ENFIN L'ÉTÉ À NOS PORTES !**

C'est la fin des classes et le début des camps de jour pour plusieurs. Comme chaque année, juin marque aussi l'arrivée des insectes et des pollinisateurs, que nous encourageons à favoriser pour soutenir nos cultures. À cette fin, il est recommandé d'éviter de couper les pissenlits trop tôt.

Le défunt chanteur Joe Dassin serait sans doute à la mode ces jours-ci avec sa chanson Le Moustique, à en croire les commentaires sur les médias sociaux. La municipalité a mandaté la firme CFR pour réaliser une étude de terrain dans le secteur de la rue Labrie, à la suite de plaintes de plusieurs citoyens. L'étude comprendra trois visites entre mai et septembre 2025. L'objectif est d'identifier la provenance de la hausse de moustiques et de proposer des solutions potentielles. À noter : un moustique se déplace généralement sur une distance maximale de 1 à 2 kilomètres de son lieu de nidification, selon les experts.

## **POLITIQUE DE GESTION DES MÉDIAS SOCIAUX**

La municipalité s'est dotée d'une Politique de gestion des médias sociaux et de nétiquette. Celle-ci vise à assurer des échanges respectueux et harmonieux sur les plateformes numériques officielles de la municipalité.

## **VTT ET MOTOS SUR LES ACCOTEMENTS**

De nombreux cyclistes se plaignent de dépôts de roches sur la chaussée causés par les VTT ou motos circulant à grande vitesse sur les accotements. J'invite tous les utilisateurs à faire preuve de respect et de courtoisie. La vitesse au volant durant l'été représente aussi un danger pour tous les usagers de la route. Merci de conduire prudemment.

## **MISE À JOUR – PREMIER TECH**

À la suite de la rencontre publique d'avril 2025 avec les représentants de Premier Tech, la municipalité a reçu confirmation des actions suivantes :

- Les génératrices ne fonctionnent que de jour, en semaine, jusqu'à 17 h, et un bâtiment insonorisé est en cours d'installation.
- Des chargements de racines de tourbe, récupérées de tourbières à ciel ouvert non accessibles dans la région, sont livrés de Rivière-du-Loup pour remplir les chemins d'accès dans la tourbière.
- Des équipements de détection des émissions de poussière seront bientôt installés, permettant à la firme WSP d'analyser les particules soulevées, dont certains résidents se plaignent.
- Plus de cinq universités ont reçu le mandat d'étudier le comportement de la flore et de la faune, incluant les moustiques.

## **EMBALLISSEMENT**

Notre village est magnifique, et je sollicite la participation de tous pour l'embellir encore davantage. Évitez les abris temporaires et les amas de matériaux sur les terrains. La collecte des gros rebuts est prévue pour le 12 juin 2025, mais il est préférable de les déposer directement à l'Écocentre, qui pourra trier et redonner une seconde vie à certains articles.

Nous souhaitons la bienvenue aux nombreuses nouvelles familles et aux nouveaux propriétaires qui ont récemment acquis une résidence chez nous.

## **ASSEMBLÉE MENSUELLE**

Le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes a tenu une séance spéciale le mardi 20 mai à 19 h, suivie d'une séance ordinaire à 19 h 30, à la salle du Conseil.

Parmi les 24 résolutions adoptées, en voici quelques-unes d'intérêt :

- Un mandat a été octroyé à Can-Inspection pour l'appel d'offres 2025-02 concernant le nettoyage et l'inspection télévisée des réseaux d'égout pluvial et sanitaire de la rue David, au coût de 39 670,97 \$, taxes incluses.

- Le poste de journalier salarié (8 mois par année) a été attribué à M. Berthier Levesque.
- Le bail emphytéotique avec le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes sera renouvelé à long terme, accompagné d'une convention d'exploitation visant à protéger les investissements actuels et futurs et à assurer la pérennité des activités de conservation du patrimoine naturel et culturel.
- Deux appels d'offres publics seront lancés :  
#2025-04 pour l'aménagement du sentier de la rivière  
#2025-03 pour la réfection de la rue Baie-St-Ludger sur environ 2 km
- Un don de 1 500 \$ sera versé à la Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T., conditionnel au nettoyage des fossés dans la municipalité.
- Nutrite Côte-Nord a été mandaté pour effectuer un traitement insecticide autour du bâtiment principal, des estrades, du terrain de baseball et des abords du chemin principal, pour un montant de 469,14 \$, taxes incluses.
- M. Charli Thibeault et M. Oli Dallaire ont été embauchés comme entraîneurs de soccer pour les jeunes de 5 à 11 ans, pour une durée de 9 semaines, à raison de quelques heures par semaine, selon la convention collective.

Le procès-verbal complet sera disponible le mois prochain sur le site web de la municipalité : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

## **BONNE SAISON ESTIVALE !**

Profitons de cette belle période pour renforcer les liens avec nos concitoyens et vivre un été agréable et harmonieux.



**Julien Normand,**  
maire de notre magnifique municipalité

# RÉUNION DU CONSEIL

Lundi, le 9 juin 2025 à 19 h 30

En salle du Conseil au 471, chemin Principal



## TAXES MUNICIPALES

Le 2e versement est pour le 20 juin prochain.



MANICOUAGAN

Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel

# LE CLIMAT, PARLONS-EN!

## CONFÉRENCE DE JÉRÔME DUPRAS

« Climat de changement »

**Jeudi 5 juin à 19 h**

Centre des arts de Baie-Comeau

## CAFÉ-CLIMAT

**Mardi 10 juin de 18 h 30 à 20 h 30**

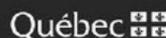
Salle des loisirs

493 Chemin Principal

Pointe-aux-Outardes

Inscrivez-vous

[climatmanicouagan.com](http://climatmanicouagan.com)



# Bureaux FERMÉS



*les bureaux municipaux  
seront fermés*



LES MARDIS 24 JUIN ET  
1ER JUILLET 2025

# Sensibilisation

## MESSAGE DE SENSIBILISATION AUX CONDUCTEURS DE VTT ET MOTOCROSS

NOUS DEMANDONS À TOUS LES UTILISATEURS DE VTT ET DE MOTOCROSS DE FAIRE PREUVE DE PRUDENCE ET DE RESPECT LORSQU'ILS CIRCULENT PRÈS DES ROUTES ET DES RUES.

MERCI DE FAIRE ATTENTION À NE PAS PROJETER DU GRAVIER SUR LA CHAUSSÉE : CELA REPRÉSENTE UN DANGER RÉEL POUR LES CYCLISTES, QUI RISQUENT DE PERDRE LE CONTRÔLE DE LEUR VÉLO, ET PEUT ÉGALEMENT CAUSER DES DOMMAGES AUX VOITURES (BRIS DE PEINTURE, PARE-BRISE, ETC.).

UN PETIT GESTE D'ATTENTION PEUT ÉVITER DE GRAVES CONSÉQUENCES.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET DE VOTRE VIGILANCE!



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## VIVRE, ENSEMBLE.

### VITESSE EXCESSIVE : SOYONS TOUS LES YEUX DE NOTRE COMMUNAUTÉ!

La sécurité de nos rues est l'affaire de tous. Si vous êtes témoins de comportements dangereux ou d'excès de vitesse dans notre village, n'hésitez pas à en informer la Sûreté du Québec.

Composez le 310-4141 (sans indicatif) ou \*le 4141 sur votre cellulaire.

En cas d'urgence, faites le 911.

Chaque signalement aide à protéger nos enfants, nos aînés et nos familles.

Merci de rester vigilants et de contribuer à garder Pointe-aux-Outardes sécuritaire pour tous!





Nous avons constaté que des balles de golf sont parfois lancées près de la rivière ou de la plage. Bien que ce geste puisse sembler anodin, il a un impact réel sur notre environnement :

- Les balles de golf mettent plus de 100 ans à se décomposer et peuvent nuire à la faune aquatique.
- Elles s'accumulent dans les milieux naturels et dégradent la beauté de nos berges.

Si vous aimez pratiquer votre élan près de l'eau, merci de ramasser vos balles après chaque séance.



# Marché **PUBLIC**

## **HORAIRE 2025**

Tous les vendredis, samedis et/ou dimanches du 20 juin au 7 septembre 2025 entre 10 h 00 et 16 h 00 pour les représentants, les producteurs, les artisans et les organismes régionaux de la Manicouagan.

## **TARIFICATION**

**GRATUIT- 3 kiosques de disponibles.**

\*Documents à fournir lors de la signature du contrat, votre copie du permis du MAPAQ exigé.

Pour plus amples informations, communiquez nous au 418 567-2203 poste 0 ou venez nous voir à la réception du bureau municipal.



## **SOCCKER**

LES AIGLES DE PAO

Rejoignez-nous pour une  
saison remplie de fun !

### **Catégories d'âge :**

U8 à U12 (5 à 12 ans)

### **Lieu des entraînements :**

Terrain de soccer, au 493 chemin Principal

### **Coût :**

**40\$** l'inscription et **25\$** en argent comptant pour le dépôt du  
chandail d'équipe

### **Horaire :**

U8 (5 à 7 ans) Mardi 18h à 19h

U10 (8 et 9 ans) Jeudi 18h à 19h

U12 (10 à 12 ans) Mardi à 19h à 20h30

Ne manquez pas l'occasion de vous inscrire et de faire partie  
de notre équipe !

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez nous  
par le Messenger ou par un courriel à :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

MESSAGE AUX PARENTS



**CHAQUE JEUNE DEVRA AVOIR EN SA POSSESSION LES ÉLÉMENTS SUIVANTS,  
ET CE, TOUS LES JOURS :**

- UN CHAPEAU (CASQUETTE OU AUTRES)
- GOURDE D'EAU
- LOTION ANTIMOUSTIQUES
- CRÈME SOLAIRE
- LUNCH (PRÉVOIR 2 COLLATIONS SANTÉ)
- \*ÉVITEZ LES COLLATIONS ET LES DÎNERS AVEC ALLERGÈNES  
(EX. : FRUITS DE MER, ARACHIDES/NOIX)
- SOULIERS DE SPORT ET SANDALES POUR LES JEUX D'EAU
- COSTUME DE BAIN ET SERVIETTE DE PLAGE
- VÊTEMENTS DE RECHANGE  
(UN ENSEMBLE CHAUD ET COURT, SOUS-VÊTEMENTS, BAS)

**PRENEZ NOTE QUE LES ARTICLES POURRONT RESTER EN SÉCURITÉ DANS UN SAC  
(FOURNI PAR L'ENFANT) AU CENTRE DES LOISIRS DURANT LA SAISON DU CAMP  
DE JOUR.**

**IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER LES EFFETS PERSONNELS DE VOTRE  
ENFANT.**

**NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES EFFETS PERDUS OU VOLÉS.  
15 JOURS APRÈS LA FERMETURE DU CAMP, LES OBJETS PERDUS ET NON  
RÉCLAMÉS SERONT ENVOYÉS AU DÉPANNAGE DE L'ANSE.**

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET DE VOTRE COLLABORATION !**

# CONNAISSEZ-VOUS ?



Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

## CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN QUI SE DÉMARQUAIT PAR SES PASSE-TEMPS ?

**Monsieur Gaétan Desjardins**

Une page d'histoire de Pointe-aux-Outardes s'est tournée avec son départ le 31 mai 2021.

Après sa retraite, il s'est consacré à ses passions : le bricolage et le jardinage.

Il a toujours eu Pointe-aux-Outardes gravé sur le cœur, et c'est à lui que l'on doit le Centre des loisirs : un bâtiment d'Hydro-Québec qu'il a lui-même déménagé, démonté et remonté sur le site, avec l'aide d'une poignée de bénévoles. **Merci Gaétan !**



**Écrit par : Mme Marlène Larouche**

# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

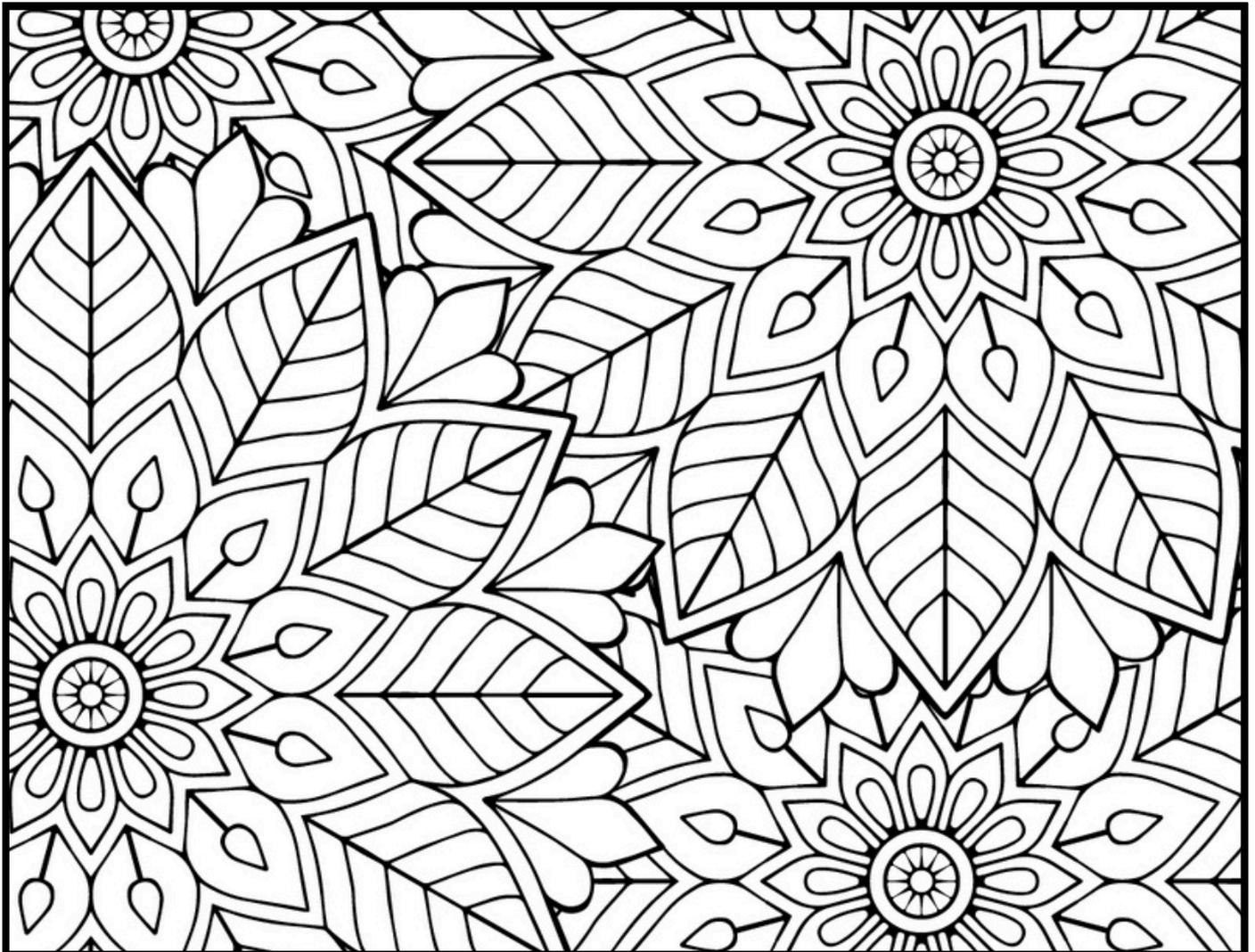
## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



### **Horaire du service :**

Bureau municipal situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



**INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.

## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même. .

## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



## BACS D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.



## LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés. Car leur utilisation est permise du 15 octobre au 30 avril.



## HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1er juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, soit :  
entre 18 h 00 et 22 h 00 :



SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
<b>LUNDI</b>	Du 595 au 632 chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 1 au 163 rue Labrie
<b>MERCREDI</b>	Du 164 au 227 rue Labrie
<b>JEUDI</b>	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
<b> VENDREDI</b>	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
<b>LUNDI</b>	Du 39 au 139-A chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
<b>MERCREDI</b>	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
<b>JEUDI</b>	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
<b> VENDREDI</b>	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston



## ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.

Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencement une nouvelle pelouse ou la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418 567-2203, nous prévoyons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm)

Le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :

### **Chapitre III : Période d'interdiction totale**

#### *Article 7 : Interdiction totale*

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.





Un service gratuit pour nos familles et leurs jeunes.  
Ensemble pour la réussite éducative de ceux-ci !

Votre enfant éprouve des difficultés ou des retards d'apprentissage ?  
Votre enfant est sur une liste d'attente pour des services professionnels ?  
Vous êtes inquiets face au développement de votre jeune ?

Nous vous offrons l'opportunité de travailler avec des jeux spécifiques...

- un ou des axes de développement de votre jeune
- Gestion des émotions (colère, anxiété, etc.)
- Langage
- Lecture (décodage et inférence)
- Prérequis scolaire
- Et autres...

Rencontres ludiques personnalisées  
chez vous ou dans un autre milieu  
en fonction de ce qui est plus facilitant...  
Éducatrice + l'enfant + VOUS, l'adulte significatif!

Contactez-nous pour en savoir +, Grains de Soleil Côte-Nord inc.  
418 567-8920 #4 ou [gdscotenord@yahoo.fr](mailto:gdscotenord@yahoo.fr) ou Page FB GrainsdeSoleil37



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

**Nouvel horaire :**

Lundi : 18h00 à 21h00  
Mardi : 18h00 à 21h00  
Mercredi : 18h00 à 21h00  
Jeudi : 18h00 à 21h00  
Vendredi : 18h00 à 23h00

**Aide aux devoirs pour les 8 ans et plus**

Lundi & Jeudi : 15h00 à 18h00

**COORDONNÉES**

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Courriel : [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)

Téléphone : 418 567-1202

Facebook (Groupe) : Mdj le S.Q.U.A.T

# PETITE ANNONCE

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin de JUILLET est le 20 JUIN 2025.

Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Faites parvenir votre annonce à l'adresse :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.

## PHOTOS RECHERCHÉS

Nous recherchons des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc afin de faire une belle mosaïque à la dernière page de notre bulletin.



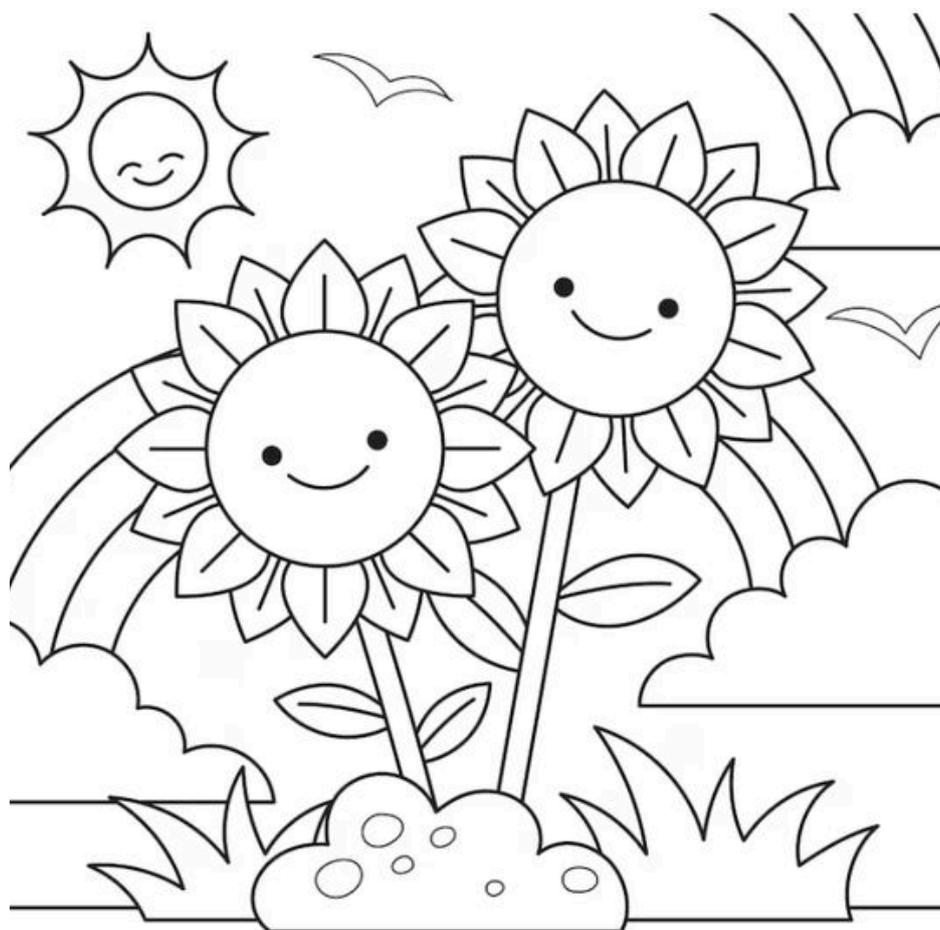
Veillez nous les transmettre par courriel à :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

## SUDOKU

	2			8			5	
			6		1		3	
				9			8	6
1					3	5	4	
	5		1		7		6	
	4	8	9					7
5	1			3				
	9		2		5			
	3			1			2	

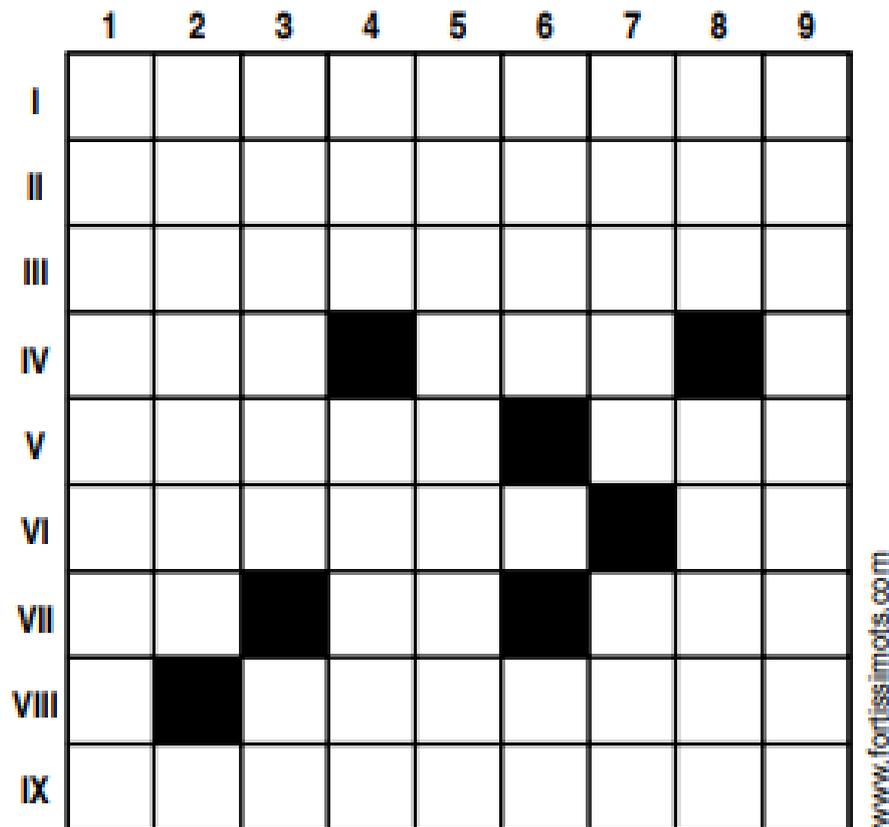


À COLORIER



## MOTS FLÉCHÉS

ENVIEUX EFFONDREE		PROFIT PETITE PATISSERIE		CABINET DE NOTAIRE DEMAR- REUR		NOTE CONFIRMES A LEUR POSTE		ONEREUSE APRES LA SIGNATURE		BASSESE DEVERSE
SALADE VERTE TEMPETES							CHIFFRE DIVIN AFRICAIN			
								TRAIT LUMINEUX EXCLAMA- TION		
VIEUX DO ORIENT			REDRES- SENT ECHELONS							
					PREMIERE PAGE PAREIL				PARTICULE CUVETTE	
PETIT RUMINANT	JOIE POPULAIRE STATION DES LANDES							ABSORBES ARTICLE		
						SALUE L'AN NEUF OBTENU				METTAIT SUR LA PAILLE
RETIRE VILLE TURQUE				COURBE DU FLEUVE NEGATION						
								DUPÉ PERCÉ		ÉVASION
LIMITE ILE DE FRANCE						DYNAMIQUE PASSAGE À PIED				
		RISQUÉ		FAIRE DÉPARTE- MENT FRANÇAIS					DÉVÊTU ÉMISSION DE GAZ	
JEU DE PIONS INAMICAL			TROMPERAI TITANE AU LABO							
							APERÇOIT			
SOUVE- RAINE						SOMME EN JEU				



## MOTS CROISÉS

### HORIZONTALEMENT

**I.** Il monte les étages en roulant. **II.** Musulmane du temps jadis.  
**III.** Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. **IV.** Remué.  
 Rappel. **V.** Salpêtre. Prénom féminin. **VI.** Prendre du liquide.  
 Difficulté. **VII.** Paire romaine. Négation. Absorbés. **VIII.** Aster à  
 fleurs bleues. **IX.** Abandonnez.

### VERTICALEMENT

**1.** Capital. **2.** Singe-écureuil. **3.** Cassa la croûte. Arboricole.  
**4.** Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.  
**5.** Lieux de traites. **6.** Grand club de foot. 3ème sous sol.  
**7.** Preuve de noblesse. Loup de mer. **8.** Un à New York.  
 Arcade. **9.** Remâchez.

# MATIÈRES RÉSIDUELLES

Juin

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				



## OBJETS DE GRANDES DIMENSIONS

SAVIEZ-VOUS QUE CE QUI EST RAMASSÉ VA À L'ENFOUSSEMENT?



Appareils électriques non fonctionnels



Électroménagers non fonctionnels



Matelas, sommiers, tapis et meubles non réutilisables



Débris dans un sac transparent



Branches en ballots ficelés (1 m de long maximum)



Résidus de construction et de rénovation (1 m<sup>3</sup> max.)



4 m<sup>3</sup> par adresse maximum



Équivaut à un chargement de camionnette



Quantité excessive non collectée



### ❌ PNEUS

Contiennent des hydrocarbures qui contaminent l'eau et le sol. Saviez-vous qu'il est interdit d'enfouir les pneus depuis 2000?



### ❌ RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

20 000 tonnes\* produites par an (peintures, huiles, solvants, pesticides, batteries, etc.). L'élimination incontrôlée présente des dangers pour notre santé et l'environnement.

\* source: Fiche RDD - Recyc-Québec



### ❌ APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Contiennent des métaux lourds, tels que le plomb et mercure, nocifs pour notre santé et l'environnement.



### ❌ APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Contiennent des hydrofluocarbures qui contribuent au réchauffement climatique jusqu'à 10 900 fois plus que le CO<sup>2</sup>.\*

\*source : Programme Frigoresponsable



### ❌ PIÈCES MÉCANIQUES

Contiennent des carburants, huiles, mercure, métaux lourds, etc. qui sont néfastes pour notre santé et l'environnement.



## APPORTEZ-LES À L'ÉCOCENTRE

BAIE-COMEAU, GODBOUT, BAIE-TRINITÉ

# TABLE DES MARÉES



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
------	-------	-------	------	-------	-------	------	-------	-------

<b>1</b>	0551	3.97	<b>11</b>	0153	4.01	<b>21</b>	0412	1.09
	1240	0.92		0837	0.86		1010	3.17
<b>dim</b>	1834	3.06	<b>mer</b>	1428	3.09	<b>sam</b>	1612	1.06
				2004	1.12		2239	3.88
<b>2</b>	0022	1.27	<b>12</b>	0230	4.08	<b>22</b>	0520	0.88
	0647	3.66		0912	0.83		1116	3.17
<b>lun</b>	1336	1.10	<b>Jeu</b>	1505	3.12	<b>dim</b>	1708	1.00
	1933	3.02		2042	1.08		2336	4.12
<b>3</b>	0131	1.42	<b>13</b>	0308	4.12	<b>23</b>	0621	0.67
	0747	3.37		0949	0.82		1216	3.23
<b>mar</b>	1430	1.24	<b>ven</b>	1543	3.13	<b>lun</b>	1804	0.92
	2034	3.05		2121	1.07			
<b>4</b>	0245	1.48	<b>14</b>	0347	4.10	<b>24</b>	0031	4.33
	0851	3.14		1027	0.84		0718	0.50
<b>mer</b>	1521	1.33	<b>sam</b>	1624	3.12	<b>mar</b>	1312	3.31
	2133	3.15		2202	1.09		1858	0.82
<b>5</b>	0357	1.45	<b>15</b>	0428	4.04	<b>25</b>	0124	4.49
	0956	2.99		1107	0.88		0811	0.40
<b>Jeu</b>	1609	1.39	<b>dim</b>	1707	3.11	<b>mer</b>	1404	3.37
	2228	3.29		2247	1.14		1950	0.73
<b>6</b>	0500	1.36	<b>16</b>	0512	3.93	<b>26</b>	0216	4.57
	1056	2.93		1151	0.93		0901	0.36
<b>ven</b>	1653	1.40	<b>lun</b>	1754	3.12	<b>Jeu</b>	1453	3.41
	2316	3.45		2338	1.22		2040	0.69
<b>7</b>	0554	1.24	<b>17</b>	0601	3.78	<b>27</b>	0306	4.56
	1148	2.93		1238	0.99		0949	0.40
<b>sam</b>	1734	1.37	<b>mar</b>	1846	3.16	<b>ven</b>	1542	3.41
	2359	3.61					2129	0.71
<b>8</b>	0641	1.12	<b>18</b>	0037	1.29	<b>28</b>	0355	4.45
	1233	2.96		0654	3.59		1035	0.50
<b>dim</b>	1813	1.32	<b>mer</b>	1329	1.03	<b>sam</b>	1629	3.39
				1942	3.25		2217	0.80
<b>9</b>	0039	3.77	<b>19</b>	0145	1.31	<b>29</b>	0442	4.24
	0723	1.01		0754	3.40		1120	0.65
<b>lun</b>	1313	3.00	<b>Jeu</b>	1421	1.06	<b>dim</b>	1716	3.36
	1850	1.26		2041	3.41		2306	0.94
<b>10</b>	0116	3.90	<b>20</b>	0259	1.24	<b>30</b>	0528	3.97
	0801	0.92		0901	3.25		1202	0.82
<b>mar</b>	1351	3.05	<b>ven</b>	1516	1.07	<b>lun</b>	1802	3.32
	1927	1.19		2140	3.63		2357	1.10

	J		G		E		D		C		P
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E
	L	A	I	T	U	E		S	E	P	T
T	O	R	N	A	D	E	S		R	A	I
	U	T		R	E	L	E	V	E	N	T
A	X	E	N	T		U	N	E		D	E
		L	I	E	S	S	E		B	U	S
C	H	E	V	R	E		G	U	I		S
	O	T	E		M	E	A	N	D	R	E
I	S	T	A	N	B	U	L		E	U	
	S	E	U	I	L		A	C	T	I	F
R	E		X		A	G	I	R		N	U
	G	O		A	B	U	S	E	R	A	I
H	O	S	T	I	L	E		V	O	I	T
	R	E	I	N	E		D	E	T	T	E

## MOTS FLÈCHÉS

## SUDOKU

6	2	9	3	8	4	7	5	1
4	8	5	6	7	1	9	3	2
3	7	1	5	9	2	4	8	6
1	6	7	8	2	3	5	4	9
9	5	3	1	4	7	2	6	8
2	4	8	9	5	6	3	1	7
5	1	2	7	3	8	6	9	4
8	9	4	2	6	5	1	7	3
7	3	6	4	1	9	8	2	5

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	E	S	C	A	L	A	T	O	R
II	S	A	R	R	A	S	I	N	E
III	S	I	O	N	I	S	T	E	S
IV	E	M	U		T	E	R		S
V	N	I	T	R	E		E	V	A
VI	T	R	A	I	R	E		O	S
VII	I	I		N	I		B	U	S
VIII	E		A	G	E	R	A	T	E
IX	L	A	I	S	S	E	R	E	Z



## MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0  
Téléphone : 418 567-2203  
Télécopieur : 418 567-4409  
Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

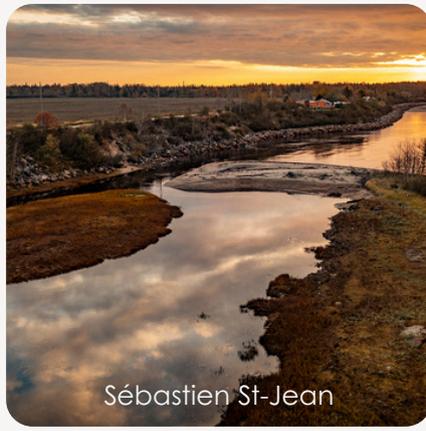
Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est le 20 de chaque mois.



Julie Soucy



Sébastien St-Jean



Lise Camiré



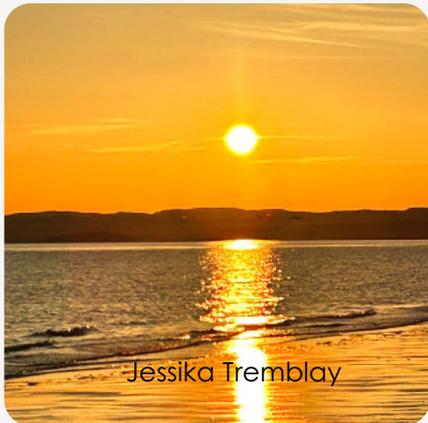
Andrée Leclerc



Guillaume Ruel



Sébastien St-Jean



Jessika Tremblay



Sébastien St-Jean



Lison Eloquin



Aline Marin



Caroline Gagnon



Sébastien St-Jean

Notre magnifique

